

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1 MILLION D'EUROS EN 2020 POUR LE CONTRAT DE RURALITÉ DU PAYS CHAUNOIS

Laon, le 8 décembre 2020

Le contrat de ruralité du Pays Chaunois a été adopté le 22 mars 2017. Ziad Khoury, préfet de l'Aisne a signé le lundi 7 décembre la convention financière au titre de 2020.

Pour cette année, 21 actions ont été financées pour un montant d'un million d'euros.

Cela aura permis de subventionner plusieurs projets en faveur de la transition écologique. Ainsi, 175 000 euros ont été attribués à la ville de Tergnier, en vue de la réhabilitation de l'étanchéité de la salle de gymnastique Lemaire. De même, 104 000 € ont été attribués à la ville de Chauny pour le remplacement des chaudières dans les écoles primaires Henri Cadet et de la Chaussée.

Au total, le contrat de ruralité du Pays Chaunois aura permis de financer **93 actions, entre 2017 et 2020, pour un montant total de 6 221 699 euros.**